



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Onzième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP *Unir les générations en faveur de l'égalité des sexes*

Lima (Pérou), 11-13 septembre 2025

Document final

Co-rapporteurs : Mme Nour Abu Ghosh, parlementaire jordanienne, Présidente du Bureau des jeunes parlementaires de l'UIP, et M. Wilson Soto, parlementaire péruvien

Plus de 210 participants inscrits, dont 120 parlementaires issus de 44 pays se sont réunis à Lima du 11 au 13 septembre 2025 pour réaffirmer notre engagement en faveur de l'égalité, de l'équité et de la parité entre les sexes, dans un esprit de collaboration inclusive et intergénérationnelle. L'âge moyen des jeunes parlementaires présents était de 34 ans, et 50 % d'entre nous étaient des femmes, ce qui a permis d'atteindre pour la toute première fois la parité à cette Conférence. Étaient également présents à nos côtés des représentants du Gouvernement du Pérou, d'organisations internationales et de la société civile, des experts, ainsi que des responsables du Forum Génération Égalité, des femmes dirigeantes et des responsables de mouvements de jeunes. Nous avons également été rejoints par la Présidente de la République du Pérou, le Président du Conseil des ministres du Pérou, le Président du Congrès du Pérou ainsi que la Vice-Présidente et le Secrétaire général de l'UIP. Nous nous sommes réjouis de la participation de parlementaires expérimentés et des partenaires de l'Initiative pour la participation démocratique des femmes et des jeunes (WYDE).

L'objectif de l'égalité, de l'équité et de la parité des sexes n'est pas nouveau. Il a traversé les générations et demeure une promesse à réaliser pour les générations futures. Nous l'avons donc abordé dans une perspective intergénérationnelle. Le moment est décisif car, en 2025 nous sommes à la croisée des chemins concernant la réalisation de cet objectif. Depuis l'adoption, en 1995, de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, des progrès ont été accomplis, mais ces dernières années, le rythme a ralenti sur de nombreux fronts et, dans certains cas, des reculs ont même été constatés. À l'échelle mondiale, les femmes ne disposent que des deux tiers des droits reconnus aux hommes. La parité réelle 50/50 est encore loin d'être acquise : seuls 27,2 % des parlementaires dans le monde sont des femmes, et cette proportion n'a progressé que de 0,3 point de pourcentage l'an dernier. La situation est encore plus préoccupante pour les jeunes femmes : à peine 1,2 % des parlementaires dans le monde sont des femmes âgées de 30 ans ou moins, soit une baisse de 0,2 point depuis 2023.

La parité homme-femme engendre des changements concrets dans la vie quotidienne de la moitié de la population et pour la société dans son ensemble. Par exemple, les pays qui comptent un plus grand nombre de femmes en politique adoptent davantage de lois qui renforcent les droits économiques des femmes et accroissent leur participation à la vie économique et leurs perspectives.

Lors de cette Conférence, nous avons tiré la sonnette d'alarme : le recul de la participation des femmes et des jeunes aux prises de décisions politiques est une réalité et il est urgent d'y remédier. Nous exprimons donc notre appui au [plan d'action sur l'égalité homme-femme au parlement adopté lors de la Conférence mondiale des femmes parlementaires](#) en mars 2025 et à son application, ainsi qu'à la mise en œuvre de la Recommandation générale n° 40 du Comité sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF). Pour y parvenir, nous appelons à :

- La mobilisation des parlementaires – en particulier des hommes – par le biais de la nouvelle campagne de l'UIP [Atteindre l'égalité des sexes, action par action](#), avec des engagements assortis d'actions concrètes, solides et axées sur les résultats.
- Des réformes constitutionnelles et législatives visant à garantir que la parité ne dépende pas de la volonté politique mais qu'elle soit inscrite dans la loi. Cela passe notamment par l'instauration de quotas en faveur de l'équité, adaptés au contexte et qui tiennent également compte des jeunes et des groupes marginalisés ou en situation de vulnérabilité, afin de garantir non seulement l'égalité formelle, mais aussi une représentation politique substantielle. La parité implique également l'inclusion de tous les groupes dans leur diversité. Outre l'adoption de lois, nous appelons à la mise

en place des institutions, programmes, budgets et mécanismes de contrôle nécessaires pour garantir leur mise en œuvre effective.

- L'élargissement des possibilités offertes aux jeunes femmes et aux jeunes hommes d'accéder à des fonctions électives, notamment en abaissant l'âge d'éligibilité pour l'aligner sur l'âge du droit de vote, en plafonnant les dépenses électorales et en garantissant à tous les candidats des conditions et des ressources de campagne équitables.

Le fait d'élire davantage de femmes ne suffit pas ; il faut également garantir la parité dans les fonctions dirigeantes et dans les sphères d'influence politique et appliquer des critères d'équité dans l'accès aux commissions les plus influentes, afin que les femmes et les jeunes puissent surmonter les obstacles structurels qui ont historiquement limité leur accès à ces instances. À l'échelle mondiale, seuls 23,7 % des présidents de parlement sont des femmes, lesquelles demeurent sous-représentées dans les commissions parlementaires influentes telles que celles de la défense, des finances et des affaires étrangères. Pour les jeunes parlementaires, le déséquilibre est encore plus marqué : seuls dix présidents de parlement ont moins de 40 ans, et seulement trois sont des femmes.

Pour remédier à ces problèmes, nous appelons à l'adoption de règles et de mécanismes destinés à institutionnaliser une direction partagée entre les hommes et les femmes, de tous âges, aux postes clés. La parité doit s'appliquer non seulement aux parlementaires, mais aussi à la présidence des parlements, aux membres des bureaux, aux commissions et aux délégations. Cela suppose notamment le recours à des mécanismes de rotation et de direction conjointe.

Pour garantir la parité homme-femme et une représentation équitable des jeunes, les parlements doivent également instituer des environnements de travail accueillants et sûrs. Nous condamnons le harcèlement et les violences, y compris en ligne, auxquels sont confrontés les parlementaires de tous âges, notamment les jeunes femmes. Entre 80 et 85 % des femmes parlementaires interrogées dans le monde déclarent avoir déjà été victimes de violences psychologiques au cours de leur mandat. Ce phénomène est encore plus fréquent chez les jeunes parlementaires. Le monde numérique est à double tranchant : s'il ouvre de nouvelles perspectives de participation, il constitue aussi un espace où prolifèrent les violences en ligne et la désinformation. De jeunes aspirants déclarent craindre de s'engager en politique par peur de représailles. Lorsque les nouvelles générations n'osent plus s'exprimer, c'est la démocratie elle-même qui en pâtit. Afin de rendre les parlements plus ouverts et plus sûrs, nous appelons à :

- L'avènement de parlements sensibles au genre et aux jeunes, qui mettent en œuvre des politiques d'équité en matière de conditions de travail et de soins, afin que personne n'ait à choisir entre fonder une famille et exercer son mandat de parlementaire. Cela suppose, en premier lieu, de procéder à une auto-évaluation afin d'identifier les lacunes et de planifier les réformes nécessaires. L'ouverture à l'égard des jeunes doit également être évaluée, qu'il s'agisse des infrastructures, des conditions de travail ou de la culture institutionnelle. Les parlements doivent garantir des conditions de travail compatibles avec la vie familiale, prévoir des congés parentaux et mettre en place des dispositifs de vote qui permettent aux jeunes de réussir dans leurs fonctions.
- Des parlements exemplaires dans la lutte contre les normes sociales préjudiciables, en veillant à employer un langage non sexiste et inclusif dans les documents officiels, notamment les règlements intérieurs, et en présentant les fonctions et activités parlementaires selon une approche tenant compte de l'âge et du genre.
- Des parlements appliquant des politiques de tolérance zéro à l'égard du sexisme, du harcèlement et de la violence, afin que les parlementaires et le personnel puissent travailler en toute sérénité. Les politiques doivent comporter des mécanismes internes de signalement solides, des services de soutien sensibles au genre et centrés sur les victimes, une assistance juridique ainsi que des mécanismes de redevabilité.
- L'adoption de lois, ou au renforcement de celles existantes, afin de lutter contre les violences en ligne visant les parlementaires, notamment celles fondées sur le genre, et à traduire les auteurs en justice. Nous appelons également à un contrôle accru et à une plus grande responsabilité des entreprises technologiques afin de garantir la responsabilité et la transparence des plateformes et de renforcer l'application de leurs politiques de confiance et de sécurité. La sécurité en ligne ne doit pas être perçue comme une menace pour la liberté d'expression.

Les normes sociales et juridiques ont évolué au fil du temps. Pendant des années, la progression vers l'égalité des sexes paraissait inéluctable, mais aujourd'hui, elle rencontre une résistance liée à des dynamiques générationnelles. Dans de nombreux pays, on observe des signes de résistance, en particulier de la part de jeunes hommes. Une transformation durable exige une coopération et une solidarité entre les générations. Dans le cadre d'un volet spécial consacré à l'initiative WYDE lors de la Conférence, nous avons échangé avec des parlementaires plus expérimentés afin d'analyser les tendances générationnelles, d'examiner l'évolution des normes sociales et de partager des points de vue sur la coordination de l'action. Il en est ressorti un front uni en vue de renforcer les avancées en matière d'égalité, d'équité et de parité des sexes en veillant à ce que les nouvelles générations consolident des changements durables pour l'avenir. Pour maintenir cet élan, nous appelons à :

- Une collaboration et un mentorat accrus entre générations au sein des parlements et des partis politiques, de manière à favoriser un transfert réciproque de savoirs et de compétences, notamment en matière d'égalité, d'équité et de parité entre les sexes. Cela comprend le renforcement des capacités des jeunes parlementaires en matière de leadership et de communication, notamment en faveur des jeunes femmes.
- L'inclusion de parlementaires jeunes et plus âgés, y compris des hommes, dans les organes clés traitant de l'égalité des sexes, tels que les commissions et groupes parlementaires concernés. La participation des hommes parlementaires est également précieuse pour dissiper le mythe selon lequel l'autonomisation des femmes constituerait une menace.
- Une valorisation accrue des figures intergénérationnelles et des plateformes d'échange de bonnes pratiques, afin de stimuler l'action et la coopération, et de proposer des modèles positifs pour lutter contre les normes sociales préjudiciables à la participation des femmes à la vie politique.

Fidèles à notre attachement aux partenariats, nous avons accueilli à nos côtés des dirigeants de la société civile, des délégués du Forum Génération Égalité et des partenaires de la communauté WYDE. Ensemble, nous avons élaboré des propositions d'action pour approfondir la coopération, parmi lesquelles :

- Un renforcement de la coopération avec la société civile, en particulier avec les organisations de jeunesse et de défense des droits des femmes, afin de partager les savoirs, de mettre en valeur la diversité des voix et de suivre les progrès accomplis. Cela peut passer par une participation aux travaux des parlements de jeunes et aux processus parlementaires officiels (commissions, auditions publiques, etc.).
- Une mobilisation directe auprès des jeunes femmes et hommes dans leurs environnements, tels que les universités, les réseaux sociaux et les forums publics, afin de les sensibiliser et d'intégrer leurs points de vue dans l'élaboration des politiques. Les groupes parlementaires sur les jeunes et l'égalité des sexes sont des instruments particulièrement efficaces à cet égard.
- La promotion de l'éducation civique pour les jeunes, ainsi que des formations en leadership et en communication, afin de libérer leur potentiel de participation à la vie politique et de renforcer leur capacité d'action.

Ici, à Lima, nous avons pris l'engagement de lutter pour l'égalité, de mettre en œuvre des mesures d'équité et de consolider la parité entre les sexes. Solidaires entre générations et acteurs divers, nous entendons changer le cours des choses, veiller à ce que les promesses d'égalité soient tenues et défendre des démocraties où chacun peut se faire entendre et où nul n'est laissé de côté.

Nous remercions le Congrès de la République du Pérou d'avoir accueilli cette Conférence et d'avoir rendu possible ce moment mondial de solidarité et de réaffirmation des engagements.